

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin

Jeudi 1^{er} avril 2021

Microsoft Teams

Compte-rendu

Etaient présents : Jean-Pierre Alcouffe, Diana Clerc, Hervé Clerc, Irène Cooche, Alexis De Saugère, Cédric Delacourt, Marc Guiselin, Carine Jagielski, Sanja Jovanovska, Joséphine Lhussier, Ariane Malzac, Jean-Pierre Porte, Stéphanie Verret, Nicolas Cour (élu référent), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Stéphane Bourgeot, Jean-François Marchi, Hugues Payet.

Invité : Jean-Baptiste Gardes, Adjoint à la Maire du 9^e en charge de la propreté, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage, du soutien au commerce de proximité, aux PME et à l'emploi.

1) Bilan de l'opération « reset »

Jean-Baptiste Gardes présente le bilan de l'opération « RESET » consistant en un nettoyage approfondi du quartier, notamment des tags et graffitis. Action pilotée par le responsable de l'atelier de propreté situé à Trinité, incluant des moyens supplémentaires de la mairie ainsi qu'une société spécialisée dans l'enlèvement et le nettoyage d'affichages sauvages, graffitis et tags. L'opération s'est déroulée sur une semaine.

253 adresses ont été traitées en 6 jours.

Il rappelle l'existence de l'application « Dans ma rue » qui permet de signaler aux services compétents les anomalies sur l'espace public.

2) Propreté

Alexis de Saugère : l'espace situé au coin des rues Joubert et Caumartin devant l'église Saint-Louis d'Antin est très sale. Il manque des sanisettes dans ce quartier.

Hervé Clerc : affichage sauvage devant le Médoc. La police a verbalisé le colleur, le site a été nettoyé puis dès le lendemain, il y avait de nouveau une affiche. Les donneurs d'ordre risquent-ils quelque chose ?

Jean-Baptiste Gardes : l'amende n'est pas dissuasive. Il faut un durcissement des sanctions en touchant les donneurs d'ordre. Ce sont des agences de communication qui pratiquent ces « opérations de street marketing », c'est illégal. Il y a une prise de conscience à ce sujet par la mairie. Il faut mobiliser à la fois la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) pour le nettoyage et la DPSP (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection) pour les sanctions.

Jean-Pierre Alcouffe : un trompe-l'œil pourrait être peint sur le mur aveugle devant les Comptoirs du Médoc, où il y a de l'affichage sauvage. Si c'est un mur privé, il faut l'accord du syndic de copropriété => reprendre contact avec eux.

Carine Jagielski : le recoin sous les travaux du Printemps est extrêmement sale. Au 73 rue de Provence, l'entrée d'immeuble constitue un recoin où des employés des Galeries Lafayette viennent fumer, où des personnes sans-abris viennent faire leurs besoins.

Jean-Baptiste Gardes : on peut végétaliser le lieu. A voir avec la DPE et la Direction de l'Urbanisme (DU). Voir également avec le responsable des services généraux des Galeries Lafayette.

Jean-François Marchi (absent – par courriel) :

- toujours beaucoup de graffitis et de vélos à l'abandon ; les barrières de travaux servent de réservations de stationnement dans la rue de Caumartin dans la partie non piétonne.
- Pas d'éclairage public sur le carrefour Auber -Caumartin -Mathurins depuis 3 semaines
- Poteaux de trottoir cisailés

3) Terrasses

La charte signée par les restaurateurs bénéficiant de droits de terrasses éphémères n'est pas suffisamment appliquée. Elle prévoit par exemple que rien ne doit être fixé au sol, qu'il ne doit pas y avoir de matériel électrique (chauffage, éclairage), que l'aménagement doit permettre le passage et respecter la sécurité des piétons, etc.

Les terrasses sont délaissées, détériorées par les intempéries, écrasées par des voitures, etc.

Il ne sert à rien de « marquer son territoire » avec l'installation de terrasses. Ce n'est pas protéger les commerçants que de vouloir les garder. Elles sont enlevées lorsqu'elles sont vraiment délabrées. La DPSP est en sous-effectif et doit prendre contact avec chaque propriétaire, ce qui implique des délais.

L'exécutif municipal du 9^e a adopté le vœu, lors du dernier conseil d'arrondissement, que « la Maire de Paris réunisse au plus vite l'ensemble des fédérations des Cafés, Hôtels, Restaurants pour organiser les conditions d'une reprise fondée sur une exploitation juste et équitable de l'espace public pour tous ces professionnels. En conséquence, une modification du règlement des étalages et terrasses parisiens est demandée pour y intégrer un chapitre dédié aux terrasses éphémères ou saisonnières. Ce vœu a donc pour but d'anticiper la réouverture afin d'éviter les débordements et injustices créées l'été dernier. »

Jean-Pierre Porte : les commerçants ont du faire des déclarations en mairie pour obtenir ce droit de terrasse donc ils devraient pouvoir être recontactés facilement. Pour ceux qui ont déjà des droits de voirie, il y a possibilité de faire pression en disant que s'ils ne font rien, leur terrasse sera supprimée. Quand on a un commerce et qu'on est responsable, on vient vérifier régulièrement ce qu'il s'y passe.

4) Démarche « embellir votre quartier »

Réunion de lancement le 30 avril. Prévoir une marche exploratoire en mai.

5) Retour sur la marche exploratoire sur le patrimoine

Elle s'est tenue le samedi 13 mars en présence de Michel Güet, guide du patrimoine et conseiller de quartier. Objectif : identification des lieux ayant un intérêt patrimonial.

⇒ **Constitution d'un groupe de travail pour rédiger un livret sur l'histoire du quartier**

Hervé Clerc, Jean-Pierre Alcouffe (qui propose un focus sur le Baron Haussmann) souhaitent y participer.

6) Communication vers le quartier

3 propositions d'affiches faites par Carine et Stéphanie.

Note post-réunion : la graphiste de la mairie a repris ces affiches en les modifiant. Un vote en ligne a permis de choisir une de ces propositions. C'est la version 1 qui remporte le plus de voix.

Les membres iront ensuite distribuer ces flyers et affiches dans les commerces et entrées d'immeuble.

Communiquer dans le Paris Neuf : annoncer les adresses mails et pages facebook des CQ.

Création de comptes Twitter et Instagram pour le CQ : communiquer en positif, mettre en valeur le quartier.

Jean-Pierre Porte propose de lancer le compte Instagram. Carine et Sanja s'y associent. Ils devront être en accord sur la charte graphique. Pas de compte Twitter pour le moment.

7) Propositions des membres (voir présentation faite par Carine)

- Répartition géographique des membres

4 sous-groupes : Nord-Ouest ; Nord-Est ; Sud-Est ; Sud-Ouest. Il semble qu'il n'y ait personne au sud-est.

- Stations réparation vélos

La Mairie du 9^e a passé une commande de 3 stations de gonflage (la station de réparation est souvent vandalisée). Il y en aura une sur Trinité, une sur Adolphe Max et l'autre sur le bd Montmartre, en amont de la rue Drouot.

⇒ **Trouver des emplacements adéquats** : en bas, vers le bd Haussmann, rue du Havre, pointe Lafayette/Chaussée d'Antin. Alexis De Saugère souhaite participer à la réflexion.

- Végétalisation d'abribus

Cela n'est pas possible. Seuls quelques abris sont végétalisés dans Paris (3 dans le 9^e). Il s'agit d'expérimentations avec JC Decaux.

- Street Art sur les rideaux de fer des établissements

La Maire de Boston a financé ce genre d'initiative pour des lieux très sales. Stéphanie peut mettre en relation cette maire avec la Maire du 9^e.

Nicolas Cour : démarrer petit à petit. Espaces privés => il faut contacter les gérants dans un premier temps.

Carine connaît beaucoup d'artistes. Paris ne rémunère pas les artistes de street-art mais paie le matériel. Le CQ pourrait le financer.

Jean-Pierre Alcouffe a également le contact d'un artiste.

- Mobilier urbain

Le CQ peut financer l'installation de bancs/chaises et poubelles. Les arceaux et double-sens vélos de la zone Opéra seront réalisés dans la démarche « embellir votre quartier ». Il n'y aura pas d'abris vélos en revanche.

Le renouvellement des poubelles en cours dans tout Paris interviendra prochainement dans le 9^e.

- Citymurs (barrières végétalisées)

Rue Joubert. A poser sur des barrières Croix de Saint-André. Difficulté : il faut pouvoir les entretenir.

Joséphine Lhussier : début rue Caumartin, entrée du 9^e, expérimentation d'une végétalisation en hauteur. Elle nous transmettra des photos.

- Organisation d'un marché de producteurs

Boulevard Haussmann, devant la Société Générale fermée le weekend. Il y aura un marché de producteurs hebdomadaire derrière l'église de la Trinité. Le samedi plutôt que le dimanche car il y a des messes.

Note post-réunion : la Mairie peut fournir le contact d'un organisateur.

- Organisation d'un marché « plantes pour tous »

Lorsque la situation sanitaire le permettra.

- Pollution atmosphérique et sonore

Mise en place de zones 30 dans tout Paris. Piétonniser le weekend. Créer une zone « Paris Respire ». Suppression de places de stationnement pour végétaliser, prévu rue Godot de Mauroy. Attention à la sortie de parking du Printemps rue Joubert.

Un camion bloque la rue Caumartin tous les matins pendant une heure, au moment de livrer le magasin carrefour city. Deux membres iront voir le responsable du magasin pour lui proposer de créer un espace de livraison sur le trottoir d'en face en transformant les places de stationnement en places de livraison, ou alors créer devant l'entrée du magasin un espace de livraison en supprimant les plots actuels.

- Concertation sur le PLU

Informations complémentaires à venir prochainement

- Bouche d'aération rue Auber

Elle appartient à la RATP et est toujours là malgré des demandes envoyées par la Mairie du 9^e de la retirer.

D'autres sujets n'ont pas pu être abordés par faute de temps et seront discutés lors de la prochaine réunion :

- Identité du quartier
- Contrôle de sécurité des échafaudages
- Charte du mieux-vivre ensemble
- Police municipale

Remarque de Jean-François Marchi (par courriel) : de plus en plus de personnes sous crack autour du RER Auber.

8) Infos sur les comités interquartiers (post-réunion)

Eco9 : première action : Cyber Clean Up Day (journée de nettoyage des données numériques) samedi 20 mars. Sensibilisation sur les impacts environnementaux du numérique.

Deuxième action : conférence participative sur la préservation des forêts samedi 27 mars, en partenariat avec l'association All4trees.

Comité Jazz : parcours Django Reinhardt un samedi ou dimanche du mois de juin. Une vingtaine de lieux où il a vécu et joué. Des musiciens joueraient devant ces lieux. Distribution d'un fascicule sur le jazz. Les guides seront les membres du comité.

Prochaines dates :

Jazz : 14 avril à 18h30.

Eco9 : 28 avril à 18h30.

9) Prochaine réunion de bureau

Lundi 10 mai à 19h.